

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 24 au dimanche 30 octobre 2022



POLICE
RIVIERA

298 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

101 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

187 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

17 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay-St-Légier



26.10.2022 - 1915 : accident de la circulation avec ivresse

Une automobiliste en état d'ivresse circule sur le chemin de Chamoyron, lorsqu'elle perd la maîtrise de sa voiture qui heurte l'angle d'une façade avant de s'immobiliser. Le véhicule est pris en charge par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est dressé. L'intéressée est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure, puis dénoncée à l'autorité compétente.



La Tour-de-Peilz



25.10.2022 – 1900 : accident de la circulation avec blessé

Un scootériste circule sur la Grand-Rue et remonte une file à l'arrêt. Lors de cette manœuvre, son engin heurte le côté d'une voiture à l'arrêt. Lors du choc, le pilote chute sur le passage pour piétons. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier, puis conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est établi.



Montreux



25.10.2022 – 2115 : accident de la circulation avec dégâts matériels, ivresse et stupéfiants – conduite sans permis

Un automobiliste sous l'emprise de l'alcool et de produits stupéfiants circule sur l'avenue des Alpes lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture qui heurte un trottoir et un poteau métallique avant de s'immobiliser, un des pneus avant crevé. A bord se trouve également sa fille, âgée de 5 ans. L'accident ne fait aucun blessé. Une patrouille de police de passage sur les lieux achemine les occupants de l'automobile au poste de police pour la suite de la procédure. La voiture est évacuée par une entreprise de dépannage. L'homme n'est pas titulaire d'un permis de conduire. Dénonciation aux autorités compétentes.



30.10.2022 – 0305 : indésirable - ivresse

Une présence policière est requise à la réception d'un hôtel auprès d'une femme ivre qui crée du scandale. Malgré des demandes répétées, l'intéressée refuse de coopérer et de quitter les lieux. Elle doit être menottée et acheminée au poste de police, puis placée en cellule afin de retrouver son calme. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

Le samedi 29 octobre entre 22h30 et 02h, quatre automobilistes effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur les avenues Claude Nobs et du Casino sont interceptés par des patrouilles de police et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



27.10.2022 - 0748 : au secours d'un chat grièvement blessé

Une patrouille de Police Riviera et six pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec plusieurs véhicules, dont un camion spécialisé dans les secours techniques, pour porter assistance à un chat grièvement blessé. Celui-ci est coincé au sommet d'une barrière, dans une posture inatteignable pour son propriétaire, la patte transpercée par une pointe saillante métallique. Pour sauver l'animal, les pompiers décident de couper la barrière à l'aide d'un outil coupe-pédale, en général utilisé dans les cas d'accidents de la route. Ils amènent ensuite l'animal et son propriétaire jusqu'à un cabinet vétérinaire à proximité.



30.10.2022 – 0540 : dommages à la propriété – mineur en état d'ivresse

Une patrouille de police aperçoit un groupe de jeunes sur le parking de la gare, dont l'un d'entre eux qui arrache des fleurs et les lance en direction de la voiture de police ainsi que sur un véhicule qui sort du giratoire de la gare en direction de l'avenue de Gilamont. L'intéressé est interpellé sur le quai n°2, après avoir pris la fuite. Sous l'influence de l'alcool, il se montre d'emblée insultant et peu coopératif. Il est dès lors conduit au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.



27.10.2022 – 1510 : accident de la circulation avec blessé – conduite sans permis

Un motocycliste circule sur l'avenue de Chillon en direction de Montreux lorsqu'il emboutit le véhicule qui freine devant lui. Blessé lors du choc, le pilote est pris en charge par un équipage ambulancier puis conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Lors des contrôles, il s'avère que son permis est échu. Un rapport d'accident est établi. Dénonciation aux autorités compétentes.

Autres



Le cours de répétition de la compagnie 6 a eu lieu au Pays-d'Enhaut du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2022. Tous les astreints de l'assistance, l'appui, l'aide à la conduite et la logistique ont entraîné les éléments propres à leur domaine. Le jeudi, à l'occasion de l'exercice de compagnie, les miliciens ont pu mettre en pratique l'instruction reçue en début de semaine.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
27.10.22	Blonay, Rte de Brent	50 km/h	70 km/h	166	13	7.831 %

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	31'166	7	18	0.080 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	32'804	26	30	0.171 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	12'126	9	0	0.074 %